

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023**

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Nombre de membres élus : 15
Nombre de membres en fonction : 15
Membres présents : 15

PRESENTS : Dominique BERRANG, Bernard BOEGLIN, Sabine BOUDOT, Jacques DUCRON, Cindy GREDER, Estelle KROPP, Mireille ROUAULT (à partir de 19h15), Mathieu SCHLEGEL, Christian WEIGEL, Christèle WILLER

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES : néant

ABSENTS NON-EXCUSES : néant

ONT DONNE PROCURATION :

Denise HECHT a donné procuration à Sabine BOUDOT
Denis HUTTENSCHMITT a donné procuration à Jacques DUCRON
Jérôme SITTER a donné procuration à Estelle KROPP
Séverine VETTER a donné procuration à Christèle WILLER
Yvon VOLLMER a donné procuration à Christian WEIGEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Isabelle THUET, secrétaire de mairie

9.1 RAPPORT DE LA COMMISSION BÂTIMENTS

**ACCOMPAGNEMENT POUR L'ELABORATION DES CARTOGRAPHIES DES ZONES
D'ACCELERATIONS DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Mme le Maire indique que suite à un courrier de M. le Préfet du 13 juillet dernier, il convient de planifier à l'horizon 2030 le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune par la mise en place d'une cartographie indiquant les zones d'accélération de la mise en place des énergies renouvelables. Cet exercice doit être mené en concertation avec la population. Le PLU de la Commune autorise déjà la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures et les parkings et une installation de biomasse pourrait être définie le cas échéant avec un porteur de projets. Elle propose aux conseillers de répondre à cet appel de l'Etat.

Mme le Maire demande aux conseillers de donner leur accord pour procéder à la concertation de la population via une consultation numérique et mettre en place cette cartographie.

Après délibération le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de procéder à la concertation de la population via une consultation numérique et mettre en place la cartographie indiquant les zones d'accélération de la mise en place des énergies renouvelables.

Pour copie conforme, certifié exécutoire
Buschwiller le 25 septembre 2023
Le Maire, Christèle WILLER

